

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 11
Nombre de Votants : 12
Date de la convocation : 28 NOVEMBRE 2023
Date de l'affichage : 28 NOVEMBRE 2023

Envoyé en préfecture le 06/12/2023
Reçu en préfecture le 06/12/2023
Publié le 06/12/2023
ID : 073-217302785-20231204-2023_60-DE



Votes pour : 12
Votes contre : 0
Abstention : 0

Séance ordinaire du QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS

L'an Deux Mil Vingt-Trois, le quatre décembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PELLISSIER Mathieu, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian et ROL Yves

Absents : Mme BORONAT Virginie procuration à Mme CORVAL Corinne

M. MARTINATO Jean-Marc a été désigné secrétaire.

OBJET : RECENSEMENT 2024 – RECRUTEMENT DE TROIS AGENTS RECENSEURS

Le Maire informe le Conseil Municipal du prochain recensement de la population à intervenir du 18 janvier au 17 février 2024.

La commune sera divisée en trois districts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- CREE trois emplois d'agents recenseurs au titre de l'article L 332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique pour « accroissement temporaire d'activité » à temps non-complet pour la période du 4 janvier au 17 février 2024 (période de formation incluse),
- AUTORISE M. le Maire à procéder au recrutement,
- DIT que les crédits nécessaires seront portés au budget primitif 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire



M. Jean-Marc MARTINATO
Secrétaire de séance